RAPPORT ANNUEL 1986/1987

SNA

Société nationale de l'amiante

88-05784/

TABLE DES MATIÈRES

Faits saillants	1
Rapport des directeurs	2
Rapport des vérificateurs	5
Résultats	6
Déficit	6
Évolution de la situation financière	7
Bilan	8
Notes complémentaires aux états financiers	9
Liste des administrateurs, conseillers et membres de la direction	15
Adresse de la SNA	16

FAITS SAILLANTS

(en milliers de dollars)

Ventes du groupe SNA	mars 1987	mars 1986
Société Asbestos limitée	6 705 $*	51 213 $
Les Mines d'Amiante Bell, ltée	4 776 *	15 938
Atlas Turner Inc.	10 702	17 509
Lupel-SNA inc.	—	20 725
Turners Building Products Ltd.	771	1 388
Filaq-SNA inc.	712	809
	23 666	107 582
Moins : Ventes inter-filiales	(491)	(1 868)
Ventes SNA	23 175 $	105 714 $

(en milliers de dollars)

Résultats du groupe SNA	Part de SNA %	mars 1987	mars 1986
Société Asbestos limitée	54,6**	(4 641)$	(1 335)$
Les Mines d'Amiante Bell, ltée	100	(6 342)	(9 288)
Atlas Turner Inc.	100	(3 971)	(7 687)
Lupel-SNA inc.	100	186	1 884
Turners Building Products Ltd.	100	(306)	(51)
Filaq-SNA inc.	67,7	19	24
Ceram-SNA inc.	99,6	(2 942)	(2 215)
Magnaq inc.	100	(1 199)	(742)
Fusoroc inc.	100	(589)	—
151222 Canada inc.	100	316	—
Quote-part dans les bénéfices nets de compagnies affiliées		50	(652)
Société nationale de l'amiante et transactions avec filiales		(1 071)	(999)
PERTE AVANT POSTES EXTRAORDINAIRES		(20 490)	(21 061)
Postes extraordinaires		(19 226)	(87 877)
PERTE DE L'EXERCICE		(39 716)$	(108 938)$

* Trois mois d'opération

** En 1987, la participation de la SNA est passée de 9,5 à 54,8 %.

RAPPORT DES DIRECTEURS

Aperçu général

Le portrait de la Société nationale de l'amiante (SNA) a continué de se modifier en 1986-1987 avec la poursuite du programme de réorganisation entériné par le Gouvernement du Québec en juillet 1986.

Deux catégories de mesures ont été prises afin de mettre un terme à l'accumulation des engagements financiers et des pertes d'exploitation déjà très considérables du groupe SNA. Dans le secteur minier, la SNA a regroupé ses filiales minières avec des entreprises du secteur privé et en a confié la gestion à LAB Chrysotile Inc. Dans le secteur manufacturier, elle a poursuivi la vente ordonnée de ses filiales manufacturières à l'entreprise privée.

La SNA doit veiller à ce que ce processus de désinvestissement se déroule de façon profitable pour le Québec. Les premiers résultats sont satisfaisants à cet égard puisque les mesures prises ont généralement permis de renforcer la position concurrentielle et, par conséquent, la véritable base d'emploi des entreprises regroupées dans le secteur minier et à augmenter de plus de 200 le nombre d'emplois dans le secteur manufacturier, soit une hausse supérieure à 50%.

Au plan du redressement financier comme tel, l'effet de ces mesures est moins visible à court terme à cause de la nécessité de procéder au règlement des lourds engagements accumulés avant la mise en place du programme.

Secteur minier

Deux faits ont marqué l'exercice dans le secteur minier, soit la création d'une société en commandite et la conclusion de la transaction avec General Dynamics Corporation pour l'achat de Mines-SNA inc.

Formée sous le nom de « LAB », la société en commandite regroupe, depuis le 1er juillet 1986, les filiales minières de la SNA, (Société Asbestos limitée et Les Mines d'Amiante Bell, ltée) avec un autre producteur d'amiante de la région de Thetford Mines, (Lac d'Amiante du Québec ltée) et Les Mines Camchib ltée. Cette association a permis de réduire substantiellement le montant des pertes minières comparativement à l'exercice précédent, tout en permettant à la nouvelle structure, par le biais d'une meilleure utilisation des ressources humaines et physiques disponibles, d'être plus efficace et compétitive sur le marché mondial de l'amiante.

D'autre part, le 9 décembre 1986, la compagnie General Dynamics Corporation a exercé son option de vente et exigé de la SNA l'achat de la totalité des actions qu'elle possédait dans Mines-SNA inc. (société détenant 54,6% des actions en circulation de Société Asbestos limitée). Le prix d'achat fut de 169,7 millions $. Le tout s'est fait conformément au contrat intervenu entre les parties, le 12 février 1982.

Secteur manufacturier

Le programme de privatisation des entreprises manufacturières s'est accentué au cours de l'exercice 1986-1987. La SNA se départit de ses filiales mais cherche à optimiser le rendement de ces dispositions en identifiant des acquéreurs sérieux qui offrent les meilleures garanties de continuité et d'expansion ; c'est la voie qui offre à ces entreprises le plus de possibilités de développement.

La privatisation a ainsi empêché la fermeture de compagnies et, du même souffle, avec l'apport du secteur privé, a assuré le maintien des emplois existants et, souvent, la création de nouveaux.

Les compagnies privatisées :

Distex-SNA inc. (Anjou)

Les actifs de cette filiale spécialisée dans la fabrication de pièces de freins pour automobiles ont été vendus à la firme Echlin Inc., l'un des principaux fabricants de pièces automobiles de remplacement en Amérique du Nord.

La SNA, qui détenait 50% des actions, en a reçu 3,2 millions $; en outre, elle a obtenu le remboursement intégral des avances consenties à Distex pour un montant additionnel de 2,5 millions $. Echlin a par la suite porté le nombre d'employés de 200 à 335.

Fusoroc inc. (Thetford Mines)

Selon l'entente intervenue en juillet 1986, Les Industries Cafco ltée, nouvelle filiale canadienne de United States Mineral Products Company, louent les actifs de Fusoroc avec une option d'achat valable pour 24 mois ; le prix d'achat des actifs en vertu de cette option est fixé à 2,9 millions $.

Cette transaction a permis de poursuivre le développement d'une nouvelle technologie de fabrication de laine de roche et de faire fonctionner l'usine dont le démarrage était à toutes fins utiles compromis. Cafco a déjà investi plus de 1 million $ à Thetford Mines en nouvelles immobilisations et en frais de démarrage. Le nombre des employés de l'usine a depuis été augmenté de 5 à 34.

Lupel-SNA inc. (Cap-de-la-Madeleine)
Spécialisée dans la fabrication d'endos à linoléum, Lupel-SNA inc. a été vendue à Cascades Lupel inc., filiale de Papiers Cascades inc., pour la somme de 5,62 millions $. Cette transaction a permis de maintenir 40 emplois.

Minutt, division de Ceram-SNA inc. (Thetford Mines)
SNA a concédé à Olimag inc. le droit exclusif de fabrication de produits réfractaires et de décapage, à partir d'une technologie de calcination des résidus d'amiante brevetée par Ceram-SNA inc. L'entente devrait permettre de générer un investissement de 1,9 million $ par Olimag dans la construction d'une usine d'une capacité de 40 000 tonnes/an, en 1988, à Thetford Mines.

Olimag inc. est la propriété d'employés de Minutt et d'investisseurs de Thetford Mines. La compagnie versera des redevances de 5 % sur le prix de vente net des produits fabriqués. Après la transaction, le nombre d'emplois est passé de 10 à 12 avec une possibilité de création de 11 emplois additionnels lorsque la construction de l'usine aura été complétée.

Division Tuyaux de Atlas Turner (Est de Montréal)
Les actifs ont été loués (avec option d'achat de cinq ans) à un groupe d'ex-employés qui ont reçu l'appui financier du Fonds de Solidarité des Travailleurs du Québec (FTQ). La fabrication de tuyaux en amiante-ciment a ainsi redémarré et 30 emplois ont été créés dans l'Est de Montréal.

Panfab-SNA inc. (Longueuil)
Le 23 juin 1987, la SNA a vendu à des intérêts privés la totalité des actions qu'elle détenait dans Panfab-SNA inc., une filiale de Atlas Turner Inc. Cette transaction a permis de maintenir 20 emplois et de poursuivre l'accroissement des activités de fabrication de panneaux décoratifs ou structurels en amiante-ciment.

La SNA a aussi procédé à la fermeture de sa filiale Turners Building Products Ltd. de Mission, en Colombie-Britannique. Spécialisée dans la fabrication de matériaux de construction en amiante-ciment, cette compagnie a subi des pertes d'environ 306 000 $ en 1986-1987 et n'était plus en mesure d'opérer profitablement dans un marché à la baisse. Des discussions sont en cours avec des investisseurs québécois pour la reprise de ses activités.

Recherche et développement
Le centre de recherche de la Société, Ceram-SNA inc., a développé au cours de l'exercice financier sa collaboration avec l'industrie minière et l'industrie de la transformation de la fibre d'amiante. Plusieurs projets ont été réalisés avec la participation financière de l'industrie privée qui montre ainsi son intérêt à soutenir une recherche pratique et orientée vers des besoins concrets.

Les travaux de Ceram-SNA inc. ont notamment conduit à la signature de quatre licences de fabrication de produits : la première avec un groupe de Thetford Mines, Olimag inc., pour la production de résidus calcinés d'amiante servant de sable réfractaire et de décapage ; la deuxième avec Beauce Fibre de Verre (1986) inc., pour la production de tiges d'armature en fibre de verre développées originairement dans le cadre d'un projet de recherche sur l'amiante ; la troisième avec Industries 3R inc., pour la fabrication de joints d'étanchéité en amiante phénolique pour l'industrie des transports ferroviaires ; la quatrième avec la firme Pyrotek inc., pour la fabrication d'un nouveau produit isolant de haute performance à base de silicate de magnésium.

L'entente relative à la mise en place d'un fonds de recherche sur l'amiante financé conjointement par les gouvernements (fédéral et provincial), l'Institut de l'amiante et l'industrie de l'amiante, permettra la coordination des travaux des différents intervenants pour atteindre leur objectif principal qui est le développement du marché de la fibre d'amiante canadienne. Ceram-SNA inc. compte y jouer un rôle important.

Perspectives
Au cours de l'exercice 1987-1988, la SNA poursuivra son programme de désinvestissement dans le secteur manufacturier. Elle collaborera avec LAB Chrysotile Inc. dans la gestion des actifs regroupés du secteur minier. Enfin, elle continuera ses efforts de recherche et s'efforcera de les adapter aux besoins des producteurs de fibre et des fabricants de produits à base d'amiante.

Les résultats financiers

Présentation

Pour l'exercice 1986-1987, la SNA a dû modifier la présentation de ses états financiers.

D'une part, le transfert à une société en commandite (dans laquelle SNA ne détient pas un contrôle effectif) de l'administration et de l'exploitation de ses entreprises minières et, d'autre part, la vente par la SNA de plusieurs de ses filiales manufacturières ainsi que les négociations en cours concernant la privatisation des autres, font en sorte que la consolidation des résultats des filiales avec ceux de la compagnie mère ne constitue plus la meilleure façon de renseigner l'actionnaire de la Société. Dans ces circonstances, il est plus approprié de présenter, à compter du présent exercice, les participations de la SNA dans ses filiales à leur valeur de consolidation.

Résultats

La perte avant les postes extraordinaires a atteint 20,5 millions $ et se situe à peu près au même niveau qu'au cours de l'exercice précédent. Il faut toutefois noter que la majeure partie de ces pertes résulte du coût de liquidation (qui devra s'échelonner encore sur plusieurs années) du passif accumulé avant la mise en place du programme de réorganisation.

Il faut ajouter à cette perte d'exploitation une perte extraordinaire de 19,2 millions $ établie comme suit :

- 20 millions $ pour refléter l'augmentation de la provision correspondant à l'excédent du prix payé, sur leur valeur aux livres à la date d'acquisition, pour les actions de Mines SNA inc. suite à l'exercice de l'option de vente par General Dynamics Corporation ;
- 776 000 $ correspondant aux coûts de l'interruption des lignes de production et de la dévaluation des actifs de Turners Building Products Ltd. ;
- il faut soustraire de ces sommes un revenu extraordinaire de 1,6 million $ résultant de la vente des actifs de Distex SNA inc.

La perte nette de la SNA pour l'exercice s'élève donc à 39,7 millions $ comparativement à 108,9 millions $ pour l'exercice précédent.

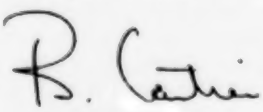

Benoit Cartier
Président directeur général

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Au Ministre responsable
Société nationale de l'amiante

Nous avons vérifié les états des résultats, du déficit et de l'évolution de la situation financière de la Société nationale de l'amiante pour l'exercice terminé le 31 mars 1987, ainsi que le bilan à cette date et nous avons obtenu tous les renseignements et les explications demandés. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté, par conséquent, les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, au meilleur des renseignements et des explications qui nous ont été donnés et tel qu'il appert aux registres comptables de la compagnie, ces états financiers présentent fidèlement les résultats de l'exploitation et l'évolution de la situation financière de la compagnie pour l'exercice terminé le 31 mars 1987 et sa situation financière à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Ruelland Vaisneuf

Comptables agréés
Thetford Mines, le 20 mai 1987

RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 mars 1987

(en milliers de dollars)	1987	1986
Revenus		
Quote part dans la perte des filiales avant postes extraordinaires	(19 502)$	(19 821)$
Quote part dans le bénéfice net (perte) de la compagnie satellite	50	(652)
Intérêts sur prêts aux filiales et à la compagnie satellite	167	3 470
Autres intérêts	954	795
Subventions gouvernementales	6 700	
	(11 631)	(16 208)
Dépenses		
Frais généraux d'administration	1 375	2 051
Frais financiers	7 126	2 522
Amortissement de l'excédent du coût d'acquisition sur la valeur comptable des placements acquis	358	155
Autres dépenses		125
	8 859	4 853
Perte avant postes extraordinaires	(20 490)	(21 061)
Postes extraordinaires (note 3)	(19 226)	(87 877)
Perte nette	(39 716)$	(108 938)$

DÉFICIT

Exercice terminé le 31 mars 1987

(en milliers de dollars)	1987	1986
Solde au début	247 944 $	139 006 $
Perte nette	39 716	108 938
	287 660	247 944
Transfert du surplus d'apport	(2 500)	
Solde à la fin	285 160 $	247 944 $

ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Exercice terminé le 31 mars 1987

(en milliers de dollars)	1987	1986
Activités d'exploitation		
Perte avant postes extraordinaires	(20 490)$	(21 061)$
Postes ne comportant aucun mouvement de liquidités :		
Amortissements	459	255
Frais non reportés de projets industriels		125
Quote-part dans la perte des filiales et de la compagnie satellite	19 452	20 473
Divers	13	(16)
	(566)	(224)
Variation nette des postes du fonds de roulement ne constituant pas des liquidités	148	73
Fonds utilisés par l'exploitation	(418)	(151)
Activités d'investissements		
Acquisition de placements	(166 740)	
Investissement dans les filiales et la compagnie satellite	(42 500)	(60 310)
Actifs transférés à des filiales		2 975
	(209 240)	(57 335)
Acquisitions d'immobilisations		(617)
Frais de démarrage		(1 211)
	(209 240)	(59 163)
Avances à des filiales	(330)	9 500
Encaissement de placements	2 927	3 000
Dividendes de filiales	8 182	
Fonds destinés aux investissements	(198 461)	(46 663)
Activités de financement		
Émission du capital-actions	28 300	35 300
Emprunt à long terme	169 955	
Remboursement de la dette à long terme	(403)	(782)
Fonds provenant du financement	197 852	34 518
Augmentation (diminution) des liquidités	(1 027)	(12 296)
Encaisse et dépôts à terme au début	6 386	18 682
Encaisse et dépôts à terme à la fin	5 359 $	6 386 $

BILAN

31 mars 1987

(en milliers de dollars)	1987	1986
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse et dépôts à terme	5 359 $	6 386 $
Débiteurs	3 128	1 189
Avances à des filiales	1 450	1 120
Frais imputables au prochain exercice	11	19
	9 948	8 714
Placements (note 4)	93 796	58 790
Immobilisations (note 5)	743	823
Autres éléments d'actif (note 6)	510	544
	104 997 $	68 871 $
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs et frais courus	2 299 $	220 $
Partie de la dette à long terme échéant en deçà d'un an	572	672
	2 871	892
Dette à long terme (notes 7 et 8)	228 917	59 265
Provision pour éventualité (note 8)		124 089
	231 788	184 246
Avoir de l'actionnaire négatif		
Capital-actions (note 9)	158 369	130 069
Surplus d'apport		2 500
Déficit	(285 160)	(247 944)
	(126 791)	(115 375)
	104 997 $	68 871 $

Éventualités (note 11)

Au nom du Conseil d'administration

Administrateur **Administrateur**

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 1987

1. Existence juridique et rôle de la société

La Société nationale de l'amiante (SNA) est une société d'État dont la totalité des actions appartient au Gouvernement du Québec ; elle a été constituée par la loi sur la Société nationale de l'amiante (L.R.Q.c. S-18.2). La Société détient des placements dans des entreprises minières, manufacturières et de recherche reliées au secteur de l'amiante.

2. Principales pratiques comptables

Placements dans les filiales

Au cours de l'exercice, la Société a transféré à une société en commandite, société dans laquelle elle ne détient pas un contrôle effectif, l'administration et l'opération de ses entreprises minières. Elle a de plus poursuivi son programme de désinvestissement dans le secteur manufacturier entrepris au cours de l'exercice précédent ; elle a en effet procédé à la vente de plusieurs filiales manufacturières et des négociations sont actuellement en cours concernant la privatisation des autres placements manufacturiers du groupe.

Dans les circonstances, il n'est plus jugé approprié de consolider les opérations des filiales avec celles de la compagnie mère puisque la consolidation ne constitue plus la meilleure façon de renseigner l'actionnaire de la Société. Les participations détenues dans les filiales sont donc présentées à la valeur de consolidation.

L'excédent du coût des placements dans des entreprises sur la juste valeur de l'actif net à la date d'acquisition, est amorti sur une période n'excédant pas 10 ans excepté lorsqu'une diminution de nature permanente justifie la radiation.

Les placements dans les filiales sont les suivants :

	Participation détenue %	
	1987	1986
Mines SNA inc.	100	51.4
Société Asbestos limitée, filiale de Mines SNA inc.	54.6	54.6
Les Mines d'amiante Bell, ltée	100	100
Atlas Turner Inc. et ses filiales	100	100
Turners Building Products Ltd.	100	100
Lupel SNA inc.	100	100
151222 Canada inc. (Distex-SNA inc.) et ses filiales	100	50
Filaq-SNA inc.	67.7	67.7
Descon-SNA inc.	100	100
Magnaq inc.	100	100
Fusoroc inc.	100	100
133299 Canada inc. et sa compagnie affiliée Roto-SNA inc.	80	80
Céram-SNA inc.	99.6	99.5
Industries 3-R inc. (satellite)	30	30

Immobilisations

Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement constant en fonction de leur vie utile selon les méthodes et les taux suivants :

Bâtisse industrielle	5
Mobilier et équipement	10

2. Principales pratiques comptables (suite)

Autres éléments d'actif

Frais reportés, bâtisse industrielle

Ces frais sont amortis selon la méthode de l'amortissement constant au taux de 5%.

Frais d'obligations reportés

Ces frais sont amortis selon la méthode de l'amortissement constant sur la durée des obligations.

Impôts sur le revenu

Étant une société dont la totalité des actions est détenue par le Gouvernement du Québec, la Société nationale de l'amiante est exemptée des impôts sur le revenu ; il en est de même pour ses filiales en propriété exclusive.

(en milliers de dollars)	1987	1986
3. Postes extraordinaires		
Perte (provision pour perte en 1985/1986) correspondant à l'excédent du prix qui a été payé pour les actions de Mines-SNA inc. détenues par General Dynamics Limited suite à l'exercice de leur option de vente, sur leur valeur aux livres à la date d'acquisition	20 090 $	48 481 $
Profit résultant de la vente des actifs d'une filiale	(1 640)	
Coûts relatifs à l'interruption de lignes de production et à la dévaluation de certaines installations d'unités de production d'amiante-ciment	776	5 340
Perte résultant de la dévaluation des actifs de certains projets industriels (oxyde de magnésium et laine minérale) suite à la décision de la Société de ne pas débuter les opérations commerciales		20 818
Perte résultant de la dévaluation des immobilisations et de certains autres éléments d'actifs d'entreprises minières		12 503
Perte résultant de la radiation de frais reportés		735
	19 226 $	87 877 $

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

31 mars 1987

(en milliers de dollars)	1987	1986
4. Placements, à la valeur de consolidation		
Placements dans les filiales		
Mines-SNA inc. et sa filiale, Société Asbestos limitée	63 657 $	30 042 $
Les Mines d'amiante Bell, ltée	27 207	21 145
Atlas Turner Inc. et ses filiales	3 787	(1 689)
Turners Building Products Ltd.	26	1 344
Lupel-SNA inc.	85	5 449
151222 Canada inc. (Distex-SNA inc.) et ses filiales	25	3 064
Filaq-SNA inc.	212	232
Descon-SNA inc.	133	115
Magnaq inc.	(5 543)	(6 444)
Fusoroc inc.	(1 405)	(1 716)
133299 Canada inc. et sa compagnie satellite Roto-SNA inc.	818	861
Ceram-SNA inc.	4 369	6 011
	93 371	58 414
Autres placements		
Industries 3-R inc., compagnie satellite	125	76
Prêt à Roto-SNA inc.	300	300
	93 796 $	58 790 $

Ces placements comprennent également des prêts et avances consentis par la Société nationale de l'amiante.

(en milliers de dollars)

5. Immobilisations

	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti 1987	Coût non amorti 1986
Mobilier et équipement	352 $	242 $	110 $	156 $
Terrain et bâtisse industrielle	735	102	633	667
	1 087 $	344 $	743 $	823 $

(en milliers de dollars)	1987	1986
6. Autres éléments d'actif		
Frais reportés, bâtisse industrielle, au coût non amorti	428 $	453 $
Frais d'obligations reportés, au coût non amorti	82	91
	510 $	544 $

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

31 mars 1987

(en milliers de dollars)	1987	1986
7. Dette à long terme		
Emprunt-relais sous forme d'acceptations bancaires à 30 jours, renouvelables, échéant le 20 septembre 1987	169 955 $	
L'emprunt est remboursable par anticipation en totalité au gré de la Société à toute date de paiement d'intérêts		
Billets à demande, sans intérêt, contractés auprès de Mines SNA inc.	33 627	33 627 $
Obligations, taux de 5/8 de 1 % au-dessous du taux préférentiel des banques, rachetables par anticipation à compter du 20 décembre 1987, échéant le 20 juin 1996	23 500	23 500
Emprunt hypothécaire, taux préférentiel, échéant en février 2000, capital remboursable par des versements mensuels de 2 346 $ et garanti par le terrain et la bâtisse industrielle	363	391
Billet à ordre, échéant en octobre 1987, taux variant de 1/4 à 1/2 de 1 % au-dessus du taux préférentiel, capital remboursable par versements mensuels de 31 250 $	218	593
Emprunt du Gouvernement du Québec, 1/2 de 1 % au-dessus du taux préférentiel, remboursable conditionnellement aux profits de certaines filiales échéant en 1988	1 826	1 826
	229 489	59 937
Partie de la dette à long terme échéant en deça d'un an	572	672
	228 917 $	59 265 $

Le remboursement de la dette à long terme, à l'exception de l'emprunt-relais au montant de 169 955 000 $ pour lequel aucune modalité de remboursement n'est prévue, s'effectuera comme suit : 1988, 572 000 $; 1989 à 1992, 28 000 $.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

31 mars 1987

8. Acquisition de Mines-SNA Inc.

Le 9 décembre 1986, conformément au contrat intervenu le 12 décembre 1982 entre General Dynamics Limited (GD US) et la Société nationale de l'amiante (SNA), GD US a exercé son option de vente et a exigé de SNA l'achat de la totalité des actions qu'elle détenait dans Mines-SNA inc. (autrefois General Dynamics (Canada) Limited). Le prix d'achat par la Société nationale de l'amiante, tel que déterminé au contrat, fut de 169 698 761 $ et a été financé au moyen de billets à l'ordre de GD US. Le 12 décembre 1986, la SNA a payé par anticipation lesdits billets à 97,5 % de leur valeur nominale et a contracté un emprunt temporaire auprès d'une institution financière.

Pour refléter la baisse permanente de valeur de son placement en conformité avec la pratique comptable suivie au cours des exercices précédents et tel que prévu, la Société nationale de l'amiante a inscrit dans ses états financiers une perte au montant de 20 090 000 $ pour l'exercice terminé le 31 mars 1987.

(en milliers de dollars)	1987	1986
9. Capital-actions		
Autorisé		
250 000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 1 000 $ chacune		
Émis et payé		
158 369 actions (130 069 actions au 31 mars 1986)	158 369 $	130 069 $

D'après la loi constituant la Société nationale de l'amiante, les actions de la Société font partie du domaine public et sont attribuées au Ministre des Finances du Gouvernement du Québec.

Au cours de l'exercice, la Société a émis 28 300 actions ordinaires en contrepartie d'un montant de 28 300 000 $ en espèces.

10. Engagements et garanties

La Société s'est portée garante de dettes de 11 572 000 $ contractées par certaines de ses filiales. Le remboursement de ces dettes, constituées principalement de sommes dues en vertu de contrats de location-acquisition, s'échelonne jusqu'en 1992.

Elle garantit de plus le paiement d'un contrat de location exploitation contracté par une filiale pour un montant total de 18 380 000 $ venant à échéance le 31 décembre 1997.

11. Éventualités

Recours collectif

Le 13 novembre 1986, une procédure judiciaire fut intentée par un actionnaire de Société Asbestos limitée afin de demander l'autorisation d'exercer un recours collectif relativement à la transaction par laquelle la Société nationale de l'amiante s'assurait du contrôle de Mines SNA inc., laquelle est l'actionnaire majoritaire de la Société Asbestos limitée.

Les intimés nommés à cette instance sont : Société Asbestos limitée, Mines-SNA inc., Société nationale de l'amiante, General Dynamics Limited et le Procureur Général du Québec.

Un jugement fut rendu le 12 mars 1987 rejetant cette demande. Ce jugement a été porté en appel.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

31 mars 1987

11. Éventualités (suite)

Litiges

Certaines filiales de la Société sont parmi un nombre de compagnies nommées comme défenderesses dans des litiges en instance dans divers états des États-Unis pour des dommages que l'on prétend résulter de maladies associées à l'amiante. Le nombre de nouvelles réclamations faites auprès des compagnies n'a pas diminué au cours du dernier exercice financier et ces filiales n'admettent aucune responsabilité. Dans l'hypothèse où un jugement défavorable serait rendu contre ces filiales aux États-Unis, un tel jugement ne pourrait, selon l'avis des experts juridiques consultés, être exécuté contre elles avant d'avoir été vérifié ou exemplifié par le tribunal compétent siégeant dans la Province de Québec. De plus, la responsabilité des filiales qui pourrait éventuellement découler de ces poursuites est en partie couverte par leurs assureurs.

Permanence de l'entreprise

Les résultats déficitaires des opérations des dernières années, le déficit accumulé au 31 mars 1987 et l'affaissement du marché de l'amiante sont des facteurs qui, réunis, mettraient en doute la capacité de l'entreprise de réaliser ses biens et d'acquitter ses dettes dans le cours normal des affaires si l'entreprise ne bénéficiait pas du support financier du Gouvernement du Québec.

De plus, le Gouvernement du Québec garantit les emprunts effectués par la Société relativement à l'acquisition de Mines SNA inc. (169 955 000 $) et Mines d'amiante Bell ltée (23 500 000 $).

12. Chiffres comparatifs

Pour fins de comparaison avec celles de l'exercice courant, certaines données de l'exercice précédent ont été regroupées et reclassées.

LISTE DES ADMINISTRATEURS, CONSEILLERS ET MEMBRES DE LA DIRECTION

Administrateurs

CARTIER, Benoit **(1)**
Président-directeur général
Société nationale de l'amiante

DICAIRE, André
Secrétaire adjoint
aux politiques budgétaires
Conseil du Trésor

GEOFFRION, François **(1)**
Sous-ministre
à l'Administration
et aux sociétés d'État
Ministère de l'Énergie et des Ressources

PAILLE, Daniel **(1)**
Directeur général des sociétés d'État
Ministère des Finances

ROY, Onil
Sous-ministre associé aux Mines
Ministère de l'Énergie et des Ressources

SAUMIER, André **(1)**
Président du Conseil d'administration
Saumier Morrisson & Davidson Partners Inc.

Conseillers

FOURNIER, Renaud
Président
Les Industries Fournier Inc.

PAQUIN, Jacques
Président
Cogesfonds Inc.

ST-PIERRE, Jean-Yves
Gérant
Caisse Populaire d'Asbestos

(1) Membre du Comité exécutif

Direction

SAUMIER, André
Président du Conseil d'administration

CARTIER, Benoit
Président-directeur général

LACASSE, Maurice
Vice-président
Recherche et Développement

SIMARD, Mario
Contrôleur

ADRESSE DE LA SNA

Siège social
850, boulevard Ouellet ouest
Thetford Mines (Québec)
G6G 7A5
(418) 338-0131
Télex: 05-833500